



Challenge des commissaires de l'ASAC 66

Comité d'organisation : Entre les clubs sportifs de l'ASAC 66

I-Conditions de participation :

Toute personne licenciée à l'ASAC 66 disposant d'une licence FFSA en cours de validité et à jour de ses cotisations 2024.

II-Licenciés admis :

Peut participer tout commissaire licencié à l'ASAC 66 pour l'année 2024 disposant d'une licence FFSA des catégories suivantes :

- **ENCOC** : Nationale Commissaire "C"
- **EIRZT4X4** : Internationale Responsable de Zone Trial 4X4
- **EICOB** : Internationale Commissaire "B"
- **EICOACPR** : Internationale Commissaire "A" Chef de Poste Route Auto
- **EICOACPC** : Internationale Commissaire "A" Chef de Poste Circuit

III-Modalités d'inscription :

Remplir le bulletin d'engagement signé et inscrire la mention « lu et approuvé ».

Ce dernier est à renvoyer :

Par mail à l'adresse suivante : info.asac66@gmail.com

ou

Par courrier à l'adresse suivante :

ASAC 66 26 rue de Nogarède 66400 CERET

Frais d'inscription : Le challenge est gratuit

IV-Epreuves :

Toutes les épreuves inscrites au calendrier FFSA conjointement déclarées et autorisées par la Préfecture.

V-Principe de fonctionnement :

A réception du bulletin d'engagement. Un mail ou un courrier vous sera envoyé avec en pièce jointe, une fiche à faire **tamponner** et **signer** par le responsable commissaire à l'issue de **votre participation à chaque épreuve**. (Des vérifications seront effectuées auprès de chaque ASA, toute infraction entrainera l'exclusion du challenge)

Cette fiche sera délivrée en **unique exemplaire**, elle est donc à conserver précieusement durant toute l'année.

Elle sera à remettre après la dernière épreuve 2024 participée, par mail ou par courrier ou en main propre.

VI-Calcul des points

Par épreuve : 5 points

Bonus de 15 points pour la participation à **toutes les épreuves** organisées par l'ASAC 66.

VII -Remise des prix :

-Au 1^{ER} : Licence 2025 offerte (Commissaire)

-Au 2nd : 50% sur la licence 2025 (Commissaire)

-3^{ème} : 25% sur la licence 2025 (Commissaire)

En cas d'égalité un tirage au sort sera effectué et un lot de compensation récompensera le perdant.

- Prix spécial (non cumulable) :

- Tirage au sort de 2 bons carburant